

LRK DIS E. Leclerc rappelle Salade "Taboulé de la mer"



- Noms des modèles ou références concernés : Salade "Taboulé de la mer" vendue en libre service et au rayon poissonnerie traditionnel
- Marque : Sans marque
- GTIN 020782000000 Lot Tous les lots
- GTIN 020788000000 Lot Tous les lots Date limite de consommation 11/07/2024
- Conditionnements : Boite en carton ronde et couvercle transparent
- Date début/fin de commercialisation : du 09/07/2024 au 11/07/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Zone géographique de vente : Le Relecq Kerhuon
- Distributeurs : E.Leclerc Le relecq kerhuon

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Détection de Listeria Monocytogenes
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)
- Description complémentaire du risque : Risque de Listériose

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 5 août 2024

CONTACT

- Numéro de contact : 0298280305
- Informations complémentaires publiques : Salade vendu en libre service (DLC du produit au 11/07/24) et au rayon traditionnel (vente du 09/07/24 au 11/07/24 inclus)

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre